

Conseil d'Etat  
République et Canton de Genève  
A l'attention de Monsieur Antonio Hodgers  
Président du Conseil d'Etat  
Rue Hôtel-de-Ville 2  
Case postale 3964  
1211 Genève 3

Ferney-Voltaire, le 24 février 2020

Objet : Vive inquiétude concernant le projet agrandi par le Canton de Genève de décharge sur Collex-Bossy et Bellevue

Réf. : CAB/D2020-00228

Service : Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Emmanuel VIANES

Tél. : 04 50 40 71 21

P.J. : 1 carte

Monsieur le Président,

Je vous écris pour vous faire part de ma très vive inquiétude concernant le projet modifié et agrandi par le Canton de Genève relatif à l'implantation d'une décharge de matériaux d'excavation sur les communes de Collex-Bossy et de Bellevue.

En effet, comme le constate le Rapport d'impact sur l'environnement de septembre 2019, il est évident que le périmètre d'influence du projet dépasse largement les secteurs GN1 et GN2 (voir pièce jointe - carte).

Et c'est là qu'en tant que Premier magistrat de la ville de Ferney-Voltaire, je m'inquiète fortement, car les secteurs ferneysiens de la rue de Versoix, de Valavran, des Tattes, de la Poterie et de Colovrex vont être pleinement impactés, notamment par les poussières engendrées par cette décharge. A cela s'ajoutent les nuisances sonores et olfactives, sans oublier le transit de dizaines et de dizaines de poids-lourds de manière quotidienne.

Et pire encore, il est également prégnant que la Cité scolaire internationale, plus grande cité scolaire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, qui regroupe presque 3 000 élèves du collège, du lycée et de BTS, va également subir l'influence néfaste de cette décharge, dont le projet a été agrandi par le Canton.

A cela s'ajoute bien sûr la pratique sportive par les collégiens et lycéens au sein du Complexe sportif Henriette d'Angeville, avec l'utilisation des terrains de football, de rugby et la piste d'athlétisme, qui me fait craindre le pire pour la santé des usagers de ce secteur.

**MAIRIE DE FERNEY-VOLTAIRE AVENUE VOLTAIRE - CS 90149- 01210 FERNEY-VOLTAIRE**  
T 04 50 40 71 21 | F 04 50 40 63 76 | MAIRIE@FERNEY-VOLTAIRE.FR | WWW.FERNEY-VOLTAIRE.FR



Ainsi, je vous sollicite, d'une part, pour envisager une grande étude d'impact de santé avant de maintenir ce projet disproportionné pour ce territoire.

Et d'autre part, je souhaiterais que vous puissiez songer à revenir au projet original approuvé par les communes de Collex-Bossy et de Bellevue en 2016, qui n'avait pas des dimensions aussi pharaoniques (hausse du volume de matériaux stockés de 2 millions de m<sup>3</sup> à 3,25 millions de m<sup>3</sup>) et qui ne s'inscrivait pas non plus dans une temporalité aussi longue que celle portée par le canton (exploitation de la décharge augmentée de 5 à 9 ans).

Par conséquent, je crois sincèrement qu'il faut savoir raison garder sur ce sujet et, qui mieux que les communes concernées, dispose d'une vision territoriale pour savoir ce qui est supportable pour implanter ce type de décharge pour matériaux d'excavation non-pollués, tout en adoptant une durée limitée dans le temps, qui ne porte pas préjudice aux populations voisines de part et d'autre de la frontière.

Je reste bien entendu à votre écoute et je souhaite être un partenaire français constructif sur ce sujet afin que les intérêts de chacun puissent être préservés, aussi bien pour la population française et ferneysienne, que pour les habitants de Collex-Bossy et de Bellevue, sans occulter les intérêts du Canton et de la République de Genève.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Le Maire,  
Daniel RAPHOZ



Copie :

- Monsieur le Sous-préfet de Gex et Nantua
- Monsieur le Préfet de l'Ain
- Monsieur le Préfet de Région
- Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Ain
- Monsieur le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes